

CONSEIL MUNICIPAL

Année 3762

Deliberation Du Conseil Municipal De La Commune  
De <sup>St</sup> Ger du 12 aout 1821.

Cejourd'hui douze aout Mil huit Cent vingt un  
Le Conseil Municipal Reuni au lieu ordinaire De  
St Ger. Monsieur le Maire nous ayant expose  
que la fontaine le Bassin du chef lieu, est dans un  
etat de souffrance au point qu'on ne peut y prendre  
plus y puiser l'eau, le que d'ailleurs elle pourroit  
devenir l'an de promptes reparations, tres nuisible  
aux voyageurs sur quelle borde un chemin vicinal  
par ou les charrettes passent journellement ce qui  
est dans le moment tres dangereux par la deterioration  
de cette fontaine le quel seroit tres urgent de faire faire  
de promptes reparations.

Sur quoi nous Messieurs du Conseil Municipal  
avons ete unanimement d'avis qu'il fut fait un plan de  
partage au tour de ladite fontaine le que le Bassin ne  
abrenvoie seroit aussi repare de la maniere la plus  
economique de tout faire. Autant que Monsieur le  
Maire demande l'autorisation a Monsieur le Prefet  
pour faire proceder a la Reparatoin de la maniere  
venue par les lois le seroit assigne les jours visés,  
le ou que dessus.

Reynaud & Brou

Bouffard & Meraud

Montyaut

Le Maire  
Desmets